



Prix annuel Reconnaissance Qualité du CQA

Décerné à une résidence privée pour aînés (RPA) lors du Congrès 2017 du RQRA

Période d'admissibilité : du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

B u t

La certification reconnaît la conformité des résidences privées pour aînés selon des normes d'exploitation et des critères que l'on retrouve dans le *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés*.

Le Règlement identifie les exigences auxquelles l'exploitant d'une résidence privée pour aînés doit se conformer. Selon la catégorie et la taille de la résidence, il aborde plusieurs thèmes qui concernent les services offerts ainsi que les droits des résidents.

Ce prix vise à reconnaître la direction et le personnel d'une RPA qui, par leurs actions collectives, ont permis le plus haut niveau de conformité aux critères et aux normes de certification.

A d m i s s i b i l i t é

Seules les RPA membres du RQRA ayant reçu une visite d'évaluation de conformité du CQA, entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017, sont admissibles pour recevoir le prix annuel Reconnaissance Qualité du CQA. Le CQA fera l'identification après le 31 mars 2017 des quatre RPA qui ont présenté, au terme de leur visite d'évaluation, un taux élevé de conformité aux critères et aux normes de certification. Les quatre dossiers seront soumis au comité d'évaluation du RQRA pour décision.

Aucun dossier n'est donc à soumettre pour les RPA admissibles et intéressées.

C o n d i t i o n s d u c h e m i n e m e n t d ' u n e c a n d i d a t u r e e n v u e d ' u n e p r é s é l e c t i o n

Le CQA entrera en contact avec chacune des RPA présélectionnées afin de vérifier leur intérêt à une candidature pour l'obtention du prix Reconnaissance Qualité du CQA. De plus, chaque RPA intéressée devra rencontrer les exigences suivantes :

- transmettre au CQA une lettre d'engagement signée du propriétaire et de la direction signifiant l'intérêt de la RPA pour le prix;
- sur réception de cette lettre, un conseiller à la qualité du CQA vérifiera le maintien des conditions de certification de la RPA en contactant le CISSS/CIUSSS de son territoire;
- consentir à ce que le comité d'évaluation du RQRA prenne connaissance du dossier de candidature par l'entremise du CQA;

- quelques jours avant le congrès, les RPA concernées seront informées de l'identité de la RPA désignée lauréate du prix Reconnaissance Qualité du CQA et son engagement à prendre part au congrès 2017 du RQRA;
- la RPA lauréate devra accepter de prendre part à la remise officielle et consentir à la diffusion de la nouvelle dans les médias.

Le ou les CISSS/CIUSSS seront contactés afin d'obtenir leur consentement à la transmission de chacune des candidatures des RPA au comité d'évaluation du RQRA.

Processus de sélection

Le comité d'évaluation formé par le RQRA fera la sélection de la RPA lauréate du prix annuel Reconnaissance Qualité du CQA. Le comité d'évaluation transmettra sa décision au conseil d'administration du RQRA. Le prix sera remis lors du Congrès 2017 du RQRA par le directeur général du CQA.

La décision du comité d'évaluation sera fondée sur le critère de la qualité des services de la RPA.

Prix

Le prix est accompagné d'une plaque distinctive et d'une reconnaissance destinée aux employés de la RPA (à déterminer en fonction de commanditaires et de la localisation de la RPA lauréate).

À sa discrétion, le comité d'évaluation pourrait décider de ne pas attribuer de prix.

Fréquence d'attribution

Ce prix sera décerné annuellement parmi les RPA qui feront l'objet d'une visite du CQA d'évaluation de conformité aux normes et critères d'exploitation prévus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux du Québec.